



**COURS DE  
THÉÂTRE  
JEU DE SCÈNE  
IMPRO**

# 2025 INSCRIPTION

## ENFANTS

### À PROPOS DE VOUS

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

élève majeur ou parent / tuteur légal

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

VOTRE MOTIVATION PRINCIPALE À  
FAIRE DU THÉÂTRE ?

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE COURS ?

### COCHER LE COURS CHOISI

#### FORMULE HEBDOMADAIRE

MERCREDI	1 HEURE / 1 HEURE 15	TARIF
		ANNÉE
<b>COURS</b>	<input type="checkbox"/> 7 à 9 ans 14h - 15h	360 €
	<input type="checkbox"/> 10 à 12 ans 15h30 - 16h45	420 €

INSCRIPTION POSSIBLE JUSQU'AU 26 OCTOBRE.

CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET  
PAS DE COURS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

PREMIÈRE séance  
Gratuite\*

\* décomptée du total des  
séances en cas d'inscription

### PAIEMENT

#### COCHER LE MODE DE RÈGLEMENT

- ESPÈCES
  1 CHÈQUE
  PAYPAL  
 \_\_ CHÈQUES
  VIREMENT

### DROIT À L'IMAGE

AUTORISATION POUR L'USAGE DE PHOTOS  
ET DE VIDÉOS FAITES PENDANT LES COURS

Je soussigné(e) .....

- AUTORISE
  N'AUTORISE PAS  
 LUDOVIC MARTINEZ à prendre des photos et vidéos  
 lors de cours, représentations et de les utiliser à des  
 fins de promotion et d'actualisation du **site web**, et des  
**réseaux sociaux**.

FAIT LE :

SIGNATURE :

06 73 99 73 68  
ludovicmartinez.com  
contact@ludovicmartinez.com

# INTÉD RÈGLEMENT IEUR

## PRÉSENTATION

Les cours LUDOVIC MARTINEZ ont été créés pour offrir des cours de théâtre accessibles à un large public. Les cours ont lieu à l'école Mélanie Forment et au Club Seguey, des espaces consacrés à la création et à l'échange dans un esprit de respect mutuel. Ce règlement vise à assurer le bon fonctionnement de ces environnements et à créer un environnement propice pour tous les participants.

## DÉROULEMENT DES COURS

Les élèves et leurs accompagnateurs sont tenus de respecter les horaires de début et de fin des cours. La responsabilité de LUDOVIC MARTINEZ n'est engagée que pendant la durée des activités. En cas d'absence du professeur, les parents et les élèves seront informés par téléphone ou par courriel. Il incombe aux accompagnateurs des élèves mineurs de s'assurer de la présence du professeur dans l'école.

Une tenue de travail appropriée est obligatoire pour les cours, évitez les tenues de ville. Il est strictement interdit de porter des chaussures de ville dans les studios.

## INSCRIPTIONS

Pour toute inscription, les conditions suivantes s'appliquent :

- Paiement intégral (en une ou plusieurs fois)
- Signature du présent règlement intérieur

L'arrêt des cours pour des raisons autres que médicales n'entraînera aucun remboursement.

### Cours adultes

Pour la formule bimensuelle l'inscription peut se faire pour un trimestre ou pour l'année scolaire complète.

Pour la formule hebdomadaire, l'inscription se fait uniquement à l'année.

*Les inscriptions annuelles sont possibles jusqu'au 26 octobre 2025 (quatrième séance).*

*Toute inscription après cette date sera facturée au trimestre (formule bimensuelle uniquement).*

### Cours enfants

Les inscriptions se font uniquement pour l'année scolaire complète.

## RESPECT DES LIEUX

Plusieurs cours et activités peuvent avoir lieu simultanément dans les locaux des deux sites : École Mélanie Forment et Club Seguey.

Il est donc important de respecter les activités des autres personnes. Il vous est demandé de veiller à limiter le bruit au voisinage des locaux (escaliers, sortie dans la rue). Il est interdit de stationner devant les garages de la rue de la Manutention.

## RESPONSABILITÉ

LUDOVIC MARTINEZ décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte dans les locaux. Chaque élève est responsable de toute dégradation volontaire des locaux ou du matériel mis à sa disposition.

## FACTURATION

Les cours peuvent être payés en **espèces**, par **chèque** (un ou plusieurs, exigés à l'inscription et encaissés ultérieurement), par **virement bancaire** ou via **PayPal**.

Une facture peut être fournie sur demande.

La première séance est gratuite et sans engagement. En cas d'inscription, la date de début est celle de la séance d'essai et le règlement est dû à partir de la deuxième participation.

Pour la formule bimensuelle, pour toute inscription après la moitié du trimestre en cours (à partir du 9 novembre pour le premier trimestre, du 1<sup>er</sup> mars pour le deuxième, du 7 juin pour le troisième), la facturation sera calculée au prorata des séances restantes.

*Par exemple, une personne s'inscrivant à la cinquième séance du trimestre paiera pour trois séances (5, 6 et 7) du forfait trimestriel.*

FAIT LE :

SIGNATURE :

élève majeur ou parent / tuteur légal



**COURS DE  
THÉÂTRE  
JEU DE SCÈNE  
IMPRO**



06 73 99 73 68

[ludovicmartinez.com](http://ludovicmartinez.com)

[contact@ludovicmartinez.com](mailto:contact@ludovicmartinez.com)